

Depot 692
22 mars 1939

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 MARS 1939

(16^e année. — No 163)



Au tournant de la route du Cap.

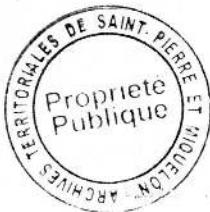
Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f. ; France : 12 f.

Canada : 16 f. ; Etranger : 20 f.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essencees - Huile de lin - Mastic - Vernis.
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.
Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris
Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London
Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co •
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »
Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

-- FREE AIR --

Calendrier du Mois d'Avril 1939.



1 Samedi.— Confessions à partir de 9 h.

2 Dimanche des Rameaux.— A la messe de 6 h., communion pascale des Dames et Jeunes filles.— A 10 h., bénédiction pontificale des Rameaux et messe basse.— Aux Vêpres, sermon pour la clôture des Dames et bénédiction apostolique.

N. B.— *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de carême.— On peut aussi déposer les aumônes dans le tronc placé à cet effet au fond de l'église.*

5 Mercredi-Saint.— Le matin, confession des enfants.— Dans la soirée, confessions des grandes personnes.

6 Jeudi-Saint.— Institution de la Divine Eucharistie.— A 6 h. $\frac{1}{2}$ et 7 h. 10, communion des personnes qui ont une raison sérieuse pour ne pas attendre la messe. A 8 h., Grand'Messe solennelle, puis procession au Reposoir.— Adoration du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office des Ténèbres, chapelet et Amende honorable à Notre Seigneur ; puis Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B.— *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'au Gloria de celle du Samedi-Saint.*

7 Vendredi-Saint.— Mort de Notre Seigneur.— A 8 h., office. Adoration de la Croix et Messe dite des Présanctifiés.— A 2 h., Chemin de la Croix ; puis bâisement de la relique de la Vraie Croix (qui sera exposée toute la journée) avec quête pour l'entretien des sanctuaires de la Terre Sainte.— Le soir à 8 h., office des Ténèbres, sermon de la Passion, chant du Stabat.

8 Samedi-Saint.— A 7 h. $\frac{1}{2}$, office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux ; puis grand'messe (à laquelle on peut communier).— Distribution de l'eau bénite.— Dans la soirée, confessions.

9 SAINT JOUR DE PAQUES.— Solennité des Solennités.— A 10 h., Messe Pontificale aux intentions de tous les fidèles de la colonie.— A 2 h. $\frac{1}{2}$. Vêpres Ponticales et bénédiction papale.— Le soir à 8 h. $\frac{1}{2}$, dans la nouvelle Salle Paroissiale, séance au profit de l'œuvre des Marins.

N. B.— *La solennité interdite aux cérémonies nuptiales pendant le Carême est relâchée à partir du Lundi de Pâques.*

10 Lundi de Pâques.— Messes basses à 6 h. et 7 h. $\frac{1}{2}$.— A 10 h., Grand'Messe pour les défunts de la Paroisse.— Le soir à 8 h., Complies et Salut.

11 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

15 Samedi.— Le soir à 8 h. $\frac{1}{2}$, causerie religieuse à la Radio (au lieu de Samedi dernier)

16 Dimanche de Quasimodo.— Offices du dimanche.

19 Mercredi.— Jour des Mères Chrétiennes.— Le soir à 8 h. office de la Confrérie.

23 Dimanche.— Fête annuelle de la Société des Marins sous le vocable de N. D. du Bon Secours.— A 7 h. $\frac{1}{2}$, messe de communion des garçons.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h., Vêpres, procession, bénédiction de la mer, salut du T. S. Sacrement.— Puis à la chapelle du Sacré Cœur, réunion du Tiers-Ordre.

25 Mardi.— St Marc, évangéliste.— Jour des Litanies Majeures pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle. Le soir à 6 h., chapelet, litanies des Saints et Salut.



26 Mercredi.— Fête du Patronage de St Joseph.— Le soir à 6 h., litanies de St Joseph et Salut.

29 Samedi.— A 7 h., messe et com. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

30 Dimanche.— Solennité du Patronage de St Joseph.— Offices solennels.

— Avis —

A partir du 1er avril, jusqu'à la Toussaint, les messes auront lieu : les dimanches et fêtes à 6 h., 7 h. 30 et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h., 7 h. et 8 h.— L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 30, le soir à 6 h. 30.

Pendant le Carême, l'Angelus est récité debout le samedi à midi.— Du Samedi Saint à midi jusqu'au Samedi qui suit la Pentecôte, l'Angelus est remplacé par le Regina coeli, récité debout.

La première communion des petits enfants arrivant à l'âge de 7 ans aura lieu le dimanche 7 mai. Un petit examen sera passé dans la chapelle du Sacré Cœur le jeudi 27 avril à 10 h.

Tout enfant arrivant à l'âge de 7 ans est tenu à la communion pascale, (*la conscience des parents y est gravement engagée*), et suit désormais le règlement des adultes pour la réception des sacrements et, en cas de mort, pour la sépulture.

La Fête de la Communion solennelle et de la rénovation des vœux du baptême est fixée au dimanche de la Ste Trinité, 4 juin.

Participeront à cette fête en costume de communiant les enfants ayant 12 ans dans l'année.

A la messe de 10 h. de ce jour la confirmation sera donnée aux enfants ayant 8 ans, 9 ans, 10 ans dans l'année (pas de costume particulier).

A vendre : Une maison,
S'adresser à *Léopold DOUSSIN*



Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1939)

BAPTÈMES.-- Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 18 février,— ALLAIN Georges-Jean : Parrain : Jean Heudes représenté par Robert Puyol ; Marraine : Thérèse Hacala.— *Le 19*,— RENOU Jacques-Pierre : Parrain : Joseph Renou , Marraine : Clémentine Jaccachoury.— *Le 21*,— DISNARD Marcel-Georges ; Parrain : Georges Disnard ; Marraine : Anita Disnard.— *Le 23*,— MEUBRY Jeanne-Thérèse ; Parrain : Alfred Urdanabia ; Marraine : Marie Poueith.— SIOSSE Murielle Ernestine ; Parrain : Ernest Siosse ; Marraine : Marie Hurel.— OLAISOLA Guy-Paul ; Parrain : Georges Olaïsola ; Marraine : Marguerite Foliot.— *Le 25*,— QUÉDINET Laurent-Pierre : Parrain Léon Sérignac ; Marraine : Lucienne Quédinet.— *Le 27*,— HEUDES Paul-André ; Parrain : Paul Heudes ; Marraine : Marie Rouyer.— *Le 1er mars*,— GAUTIER Michèle-Annick ; Parrain : Isidore Gautier ; Marraine : Marie Jeanne, représentée par Albertine Lebailly, — *Le 5*,— BOURGEOIS Raymonde-Yvonne ; Parrain : Edouard Goris ; Marraine : Lucienne Bourgeois.— *Le 12*, FAVEREAU Guy-Emile ; Parrain : Léopold Favreau, représenté par Jacques Favreau ; Marraine : Louise Sire.

MARIAGES.-- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 15 février,— HEUDES Noel et LEPAPE Madeleine.— DÉROUET Pierre et GAUTIER Marie.— *Le 16*,— DÉROUET Ernest et MARTEL Anita.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 15 février,— POIRIER Clémentine, née Poirier, 68 ans.— *Le 18*,— COSTE Joseph, 55 ans.— FITZPATRICK Pierre, 2 mois.— *Le 20*,— ARTUR Louise, née Foliot, 68 ans.— *Le 21*,— BOROTRA Virginie, née Dagor', 89 ans.— *Le 22*,— VIGNEAU Benjamin, 75 ans.— *Le 25*,— GROSVAIL ET Eugène, 58 ans.— *Le 27*,— COSTE Joseph, 85 ans.— NAZABAL Antoine, 71 ans.— *Le 1er mars*,— LAVISSIÈRE Pierre, 36 ans.— *Le 6*,— HUMBERT Paul, 78 ans.— CLARCK Simone, 19 ans.— *Le 7*,— HACALA Sarah, née Lody, 76 ans.— *Le 10*,— JAUNAS Albert, marin du chalutier « Heureux ».— *Le 13*,— OLLIVIER Pierre, marin du « Finlat de ».



LA BONNE PAGE

Jésus meurt sur la croix.

Depuis midi. Il est là, pendu entre le ciel et la terre par quatre plaies qui saignent. Il va être trois heures

C'est atroce ! Mais ça ne finira donc jamais, Seigneur ?



Si ! Mais pas encore. Il reste encore quelques détails

Les bourreaux à pardonner. Et les Juifs qui l'ont trahi, vendu basoué..
« Père, pardonne-leur. Ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

Et sa Mère. Et tous ceux qu'il laisse derrière Lui et qui vont se trouver si seuls « Enfants, voici votre Mère. Mère, voici tes Enfants. »

Et le bon Larron qui a eu pitié de Lui : « Aujourd'hui, tu seras avec Moi dans Mon Paradis ! »

Et tant de désespoirs à expier Père. Père, pourquoi m'as-tu abandonné ?

Et ces disciples qui ne savent pas encore que les âmes s'allument aux âmes comme des flambeaux « J'ai soif ! »



Maintenant, c'est fini.

« Père, Je remets Mon âme entre tes mains ! »

Un grand cri. Un silence qui s'éternise.

« Tout est parachevé ! »



Non. Tout commence.

Le Centurion se frappe la poitrine : « Vraiment, cet Homme était le Fils de Dieu. » Et dans quelques jours, après la Pentecôte, les Juifs eux-mêmes comprendront. Par milliers, ils iront vers Lui.

Sur l'Eglise qu'il a fondée, une Mère veillera, vers laquelle, innombrables, se tourneront les Enfants de misère.

Les mécréants, les misérables, les dévoyés se ressaisiront à la dernière minute et un sanglot d'amour montera avec leur râle suprême, effaçant toutes les turpitudes.



Ceux qui n'en peuvent plus se redresseront, ayant compris la puissance miraculeuse de la souffrance offerte.

Et la soif des âmes qui se damnent et qu'il faut sauver grandira au cœur d'une foule et la jettera, frémissante et subjuguée, sur les routes du monde.

Tout est consommé



« Père, J'ai fait connaître Ton Nom aux hommes que Tu M'avais confiés. Je les ai gardés. Et aucun d'eux ne s'est perdu, si ce n'est le fils de perdition Maintenant, Je vais à Toi. »

**

Merci, Seigneur, pour le Salut offert. Et pardon !

Hommage au nouveau Souverain Pontife.

Sa Sainteté Pie XII a reçu du monde entier les acclamations, et souhaits de long pontificat.

La petite préfecture apostolique de Saint Pierre et Miquelon s'unit à ce concert de louanges.

Merci à Dieu de nous avoir donné si vite et si bien.

Quand même c'eût été un cardinal inconnu de nous, nous nous serions inclinés devant le choix divin et lui aurions donné, sans attendre, toute notre filiale affection et toute notre confiance.

Mais nous avons cette satisfaction de voir monter sur la chaire de Saint Pierre un pape qui connaît spécialement la France et qui l'aime.

Longue vie à Sa Sainteté Pie XII.



Vous qui êtes contents de voir une photo de St Pierre sur la couverture du Foyer, voulez-vous nous aider à en placer de nouvelles : c'est une dépense supplémentaire de 60 francs chaque fois.

N. D. L. R.



Nous apprenons en dernière heure la mort de Monsieur Louis Légasse, armateur, directeur de la « Morue française », puis de la Cie « Générale de Grande Pêche », qui travailla longtemps comme Délégué pour l'avenir économique des Iles St Pierre et Miquelon.

Les œuvres catholiques de St Pierre ont eu en lui un insigne bienfaiteur.

Nous prions la famille de recevoir nos respectueuses condoléances.



Julien Morazé & Fils

Monsieur et cher Client,

Par suite de maladie je suis obligé de cesser mon commerce et mon fils Henri Morazé me succède.

Je vous remercie de la confiance que vous n'avez toujours témoignée et j'aime à croire que vous la continuerez à mon fils Henri.

Veuillez agréer pour vous et votre famille l'assurance de ma profonde sympathie.

J. Morazé

La campagne de grande pêche.

Saint Malo complera cette année 15 voiliers, 6 cordiers et 10 chalutiers.

En voici la liste :

Voiliers : Madiana, Angelus, Anne de Bretagne, Capitaine Guynemer, Ar-moricain, Cancalais, Côte d'Emeraude, Saint Yvonnet, Martin-Pêcheur, Ben-Hur, Immaculée-Conception, Charles-Edmond, N. D. de Socorri, N. D. d'Uronéa, Bassilour.

Chalutiers : Téméraire, Patrie, Alfred, Volontaire, Hardy, Vaillant, Clair-voyant, Heureux, Atlantique, Avant-Garde.

Cordiers : N. D. du Châtelet, Atlanta, Lieutenant René-Guillon, Comman-dant Louis-Richard, Izarra, Zaspitbak.



A Fécamp, les chalutiers suivants : Simon Duhamel, Joseph Duhamel, Sénateur Duhamel, Cap Fagnet, Vikings, Saint-Martin Légasse, Groenland, Sergeant Gouarne, Terre-Neuve, Elisabeth-Marie, Islande, Orage.

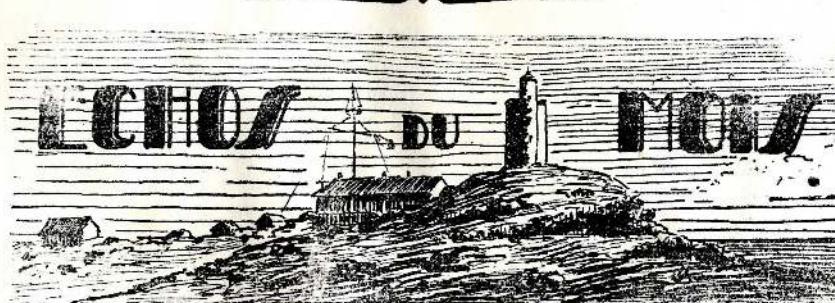
A Havre, Minerva et Urania.

A La Rochelle-Pallice, Aspirant-Brun, Jacques Cœur, Duguay-Trouin.

A Bordeaux, Mercedita, Marcella, Victoria.

A Bordeaux-Bassens, Finlande et Jutland.

A Port de Bouc, Président Houdace.



Aide aux armateurs locaux et sécheurs locaux — Des ristournes sur allocations de chômage pourront être accordées aux armateurs et sécheurs locaux pour les travaux des équipages à bord des navires de pêche et pour le séchage de morues.

Le montant sera égal à l'allocation du chômage.

Allocations familiales — Dans certaines conditions des allocations seront désormais versées aux parents pour tout enfant n'ayant pas dépassé l'âge scolaire.

Le taux minimum de ces allocations familiales est fixé ainsi :

- a) pour un enfant : 0 fr. 125 par heure de travail.
- b) pour 2 enfants : 0 fr. 375 " " "
- c) pour 3 enfants : 0 fr. 875 " " "

et pour chaque enfant en plus : 0 fr. 50.

Ces allocations seront payées pour les travaux suivants :

Séchage de la morue.

Manutentions dans le port.

Travaux pour l'Administration.

Travaux pour des employeurs qui utilisent cinq salariés à la fois ou font travailler des salariés plus de 200 heures par semaine.

Dans le personnel administratif — M. Jean Lévéque a été promu à la 2ème classe de son grade d'écrivain expéditionnaire du Service local.



Des sociétés nouvelles à Saint Pierre — Nous trouvons dans le J. O. du 15 février 1939 la déclaration d'un syndicat des éleveurs d'animaux à fourrure de nos îles, son président est M. de la Villefromoy ; une déclaration de société : Les Amis des loisirs de la pêche, qui a pour président M. Jh. Allard et une autre société qui s'intitule la Solidarité Saint-pierraise.

Société des Marins. — Le mercredi 15 février à 8 h. 30 du soir au Foyer Paroissial s'est tenue la réunion annuelle des membres de la Société des secours aux Marins sous le vocable de N. D. du Bon Secours. Le mauvais temps et la grippe réduisirent les présences à 22 seulement.

Cette réunion avait été préparée par deux autres du Comité. Dans la première avaient été choisis un nouveau président : M. François Iburrart et un nouveau vice-président : M. Joseph Renou ; dans la seconde il avait été convenu que le théâtre et les jeunes gens des œuvres catholiques seraient à la disposition de la société pour une séance à donner le jour de Pâques.

Malgré le peu d'assistance M. Brioul, secrétaire, lut le compte-rendu de l'année ; le vote pour deux membres du comité fut renvoyé à une autre assemblée. La fête des Marins sera le 23 avril. Monseigneur rappela ensuite le caractère religieux de cette société et son but non seulement honnête et social mais foncièrement chrétien.

Des projections sur la guerre et sur l'Amérique du Nord terminèrent cette réunion.

La Grippe. — Elle avait enfoncé toutes les portes, pénétré dans tous les foyers. Il fallut prolonger les vacances forcées des écoles jusqu'au lundi 13, puis jusqu'au vendredi 17 février. Petit à petit elle lâcha prise, non sans avoir frappé quelques personnes âgées qui ne purent la vaincre.

A l'Eglise : Quarante heures. — Les journées de prière et de réparation se ressentirent des santés chancelantes. Le Saint Sacrement n'eut pas la fôie des autres années. Signalons cependant que nos hommes furent fidèles à leur adoration nocturne et que les heures creuses de la journée trouvèrent des coeurs généreux et fervents pour tenir compagnie au Divin Prisonnier de l'Antel.

Les funérailles. — L'assistance se retrouva presque normale pour cette introdition au Cimetière. Espérons que n'auront pas retenti en vain les cantiques de peine de la messe de 8 h. et de l'office du soir :

Je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver

.....

.....

.....

Nous avons un Pape. — Combien de radios à l'écoute dans notre petite île ? Quelle joie partout de pouvoir, au moment même où cela se pas-



é à Rome, entendre la voix du Cardinal annonçant de la Loggia de Saint Pierre l'élection du nouveau pape : « Habemus pontificem »

Et en l'honneur de Pie XII les cloches de nos paroisses ont carillonné joyeusement avec leurs grandes sœurs du monde catholique les drapeaux sont montés en haut des mâts le Te Deum a retenti.

Pauvre courrier. — Il y a courrier et courrier Le courrier c'est l'ensemble des lettres et colis qui nous arrivent tous les quinze jours ; le courrier c'est aussi le bateau qui fait ce service.

Or le mardi 7 mars on chuchotait en ville que les sacs postaux avaient été brûlés à Halifax que l'eau des pompiers avait abimé ce que le feu n'avait épargné

A l'arrivée du Belle-Isle le jeudi matin il fallut se rendre à la réalité : il y avait en tout et pour tout deux sacs de poste, au lieu de 82.

La température. — Février, mars, on est en plein hiver. Et l'hiver, cette année, c'est du froid, du vent et peu de neige. Le thermomètre tantôt descend à — 10°, — 15°, tantôt remonte à 0° et même un peu plus.

La terre est gelée, la glace et le verglas s'y ajoutent pour rendre périlleuse toute course sans canne et grappins.

Poussée par le vent la glace s'accumule sur la rade et la recouvre en grande partie (12 mars).

Le 14 mars, c'est une tempête de N. E. avec poudrin.

Mouvement du port. — Nous avons signalé plus haut les aventures de notre courrier. — Un vapeur norvégien chargé de papier allant de Port aux Basques en Europe a dû s'arrêter dans notre port par suite de voie d'eau. Un rivet de la coque avait sauté. Réparation faite, ce vapeur est retourné à Port aux Basques. Le vapeur islandais « Kalla », consigné chez Folquet, est arrivé avec divers le 27 février et reparti le même jour pour St Jean. Un vapeur italien le « Capo Leira » a débarqué le 2 mars les équipages des petits chalutiers italiens laissés ici en décembre. Ces chalutiers vont fonctionner cette année avec un personnel mixte français-italien : 30 Saint-Pierrais ont engagés.

Le 10 mars le chalutier « Heureux » nous a amené un mort. De même le « Finlande », deux jours après. Le « Grongo », chalutier italien, parti le 6 mars pour commencer la campagne de pêche dut revenir le 12, pour avaries occasionnées par le froid et le mauvais temps. L'« Administrateur de Bourat » est revenu avec 2.500 quintaux.

25 goélettes anglaises de Terre-Neuve ont complété chez nous leurs provisions avant de gagner les fonds de pêche.

A vendre : Salle à manger française. - Meubles de chambre, fauteuils. S'adresser à Mme Ernest POULARD



Un peu de notre Histoire (175).

1840 (suite)

Suite de la lettre de M. Mamyneau sur les écoles.

En ce qui concerne les écoles de Miquelon, elles ont reçu en 1840 environ 50 petites filles et 25 garçons au dessous de 7 ans. Les deux sœurs de St Joseph qui dirigent ces classes sont à peine suffisantes pour pourvoir à l'éducation des filles. « Je ne m'appesentirai pas, ajoute le chef de la colonie, sur les inconvénients qu'il y aurait à leur laisser la direction des garçons et il n'échappera pas à V. E. que le maintien d'un pareil état de choses pourrait avoir des inconvénients réels. »

En résumé, M. Mamyneau estime que le personnel enseignant est très insuffisant et il en demande l'augmentation savoir : d'une sœur de St Joseph de Cluny et d'un instituteur supplémentaire pour St Pierre et d'un maître d'école pour Miquelon. Il fait ensuite ressortir que si le principe de la gratuité est retenu par le Département, qu'il soit toujours fait exception pour les enfants dont les parents sont en mesure de payer une rétribution. Cette rétribution devant servir à alléger le chapitre des dépenses de l'instruction ; le 1/5 environ des enfants se trouvant dans la catégorie des payants.

Pour en terminer avec cette importante question disons que par une dépêche en date du 14 mai 1841, l'amiral Duperray, ministre de la marine et des colonies annonçait l'envoi à St Pierre d'une nouvelle sœur institutrice. Par une seconde dépêche du 2 juillet suivant, il fait connaître à M. Mamyneau les dispositions qu'il a arrêtées dans l'intérêt de l'instruction élémentaire des garçons dans la colonie.

« L'importance et l'urgence des besoins qu'éprouvent à cet égard les deux îles m'a parue démontrée par vos explications et j'ai reconnu que le meilleur moyen de porter remède à cet état de choses était d'introduire dans la colonie des frères appartenant à l'institut de la doctrine chrétienne de Ploermel qui, depuis plusieurs années est chargé exclusivement de fournir des instituteurs primaires à nos principales colonies.

« Je me suis donc adressé à M. l'abbé J. M. de la Mennais, supérieur de l'institut qui s'est engagé à cet effet deux frères à ma disposition. »

La suite de la lettre a trait au départ des frères, à leur installation, leur traitement, etc.

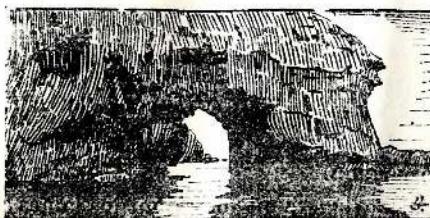
Le 22 mars 1842 avis de l'embarquement prochain des deux instituteurs à Saint Malo.

Le 17 juin 1843 avis de l'embarquement de deux frères destinés pour Miquelon.

Le premier Supérieur des frères dans la colonie fut le frère Porphyre.

(A suivre)

E. S.



LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

Chronique de Miquelon

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 22 janvier.— DETCHEVERRY Norbert ; Parrain : Paul Dupont ; Marraine : Fabienne Detcheverry. — AUTIN Thérèse ; Parrain : Yvon Poirier ; Marraine : Mariette Vigneaux. — *Le 4 mars.*— COUFFON Roland ; Parrain : Frédéric Laplante, Marraine : Yvonne Laplante.

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 7 février.— Fernand DINARD et Catherine VIGNEAUX. — *Le 11 mars.*— Jean AUTIN et Thérèse DETCHEVERRY.

Tombola.— Le 22 janvier avait lieu la tombola au profit des Sœurs de St Joseph qui depuis plus de cent ans sont à la tête de l'école maternelle. Comme les années précédentes cette soirée fut des plus réussies. Une pièce de comédie releva le tirage et les malchanceux perdirent leur mélancolie, agnés par le fou-rire général. Les négresses eurent un succès complet.

Hiver.— L'hiver est là avec toute sa rigueur ; et le froid qui sévit oblige à faire ronfler les poèles ; mais le grand vent a diminué fortement la réserve de charbon.

Maintenant que les étangs sont gelés, il faut partir à la corvée de bois. Pour ceux qui ont des chevaux la besogne est relativement facile, mais la plupart n'ont que des chiens « et dans quel état quelquefois » ayant de la misère à se traîner eux-mêmes, alors c'est souvent l'homme qui fait le chien et hâle de toutes ses forces.

Oui c'est la corvée de bois, le mot est bien juste, c'est bien une sale corvée..

Séance récréative.— Avant de rentrer en carême nos jeunes gens ont bien voulu nous donner une séance récréative. Ce fut donc le lundi-gras que notre salle paroissiale se remplit comme toujours en pareille circonstance. La tradition se continue car le succès fut complet, et la pièce « Comment j'ai dompté ma femme » fut réellement rendue avec un brio que des artistes de talent n'auraient pas beaucoup mieux réalisé.

A Miquelon.— M. le Docteur Couédic est désigné pour remplir les fonctions de juge de paix à Miquelon. Il exercera également dans l'étendue de son ressort les fonctions de notaire.



Le coin des savants.

Savez-vous ce qu'est la moule ?

C'est un mollusque bivalve au corps mou.

La coquille est doublée en dedans par le « manteau » dont les lames charnues la produisent. Entre ces lames se trouve le corps, prolongé en avant par le « pied » et des filaments ou « byssus ». Il n'y a pas de tête, mais une bouche garnie de 4 « palpes labiaux » qui ressemblent à des feuilles.

La moule respire par des branchies placées entre le corps et le manteau. Elle se fixe sur le sol par son byssus.

En bien des pays on élève les moules sur des claires proches du rivage où elles grandissent et atteignent au bout de 2 ans 5 à 6 centimètres de longueur ; elles sont bonnes alors à être livrées au commerce.

.... ce qu'est l'oursin ?

C'est un animal rayonné (échinoderme) couvert d'une carapace hérissée de piquants calcaires. Ces piquants sont articulés et mobiles. L'animal se meut au moyen de filaments terminés par une ventouse, les « ambulacres ».

La bouche de l'oursin se trouve au centre de la partie inférieure plate ; elle est munie de 5 dents.

L'oursin se nourrit d'algues et d'animaux.

Il se reproduit par des œufs, que donnent en grand nombre les 5 glandes de couleur orangée disposées sous la partie supérieure de sa carapace. Ce sont les glandes aux œufs que l'on extrait pour la consommation.



Notre Couverture.

Au tournant de la route du Cap.

Le mois de mars n'est pas, d'ordinaire, un mois de tout repos. Voici une photo représentant le tournant de la route du Cap en mars 1931. L'hiver n'avait pas amené beaucoup de neige mais du vent et de la tempête de nord-est. Résultat : la mer monte à l'assaut de la dune qui protège l'étang Rodrigue, démolit les salines et faisant déborder l'étang s'établit en maîtresse pendant quelques heures sur la route elle-même.





Avis

Le vapeur CELTE quittera Fécamp pour Zeebrugge, Bordeaux et St Pierre, vers fin mars.

Pour tous renseignements, s'adresser à la
Cie Générale de Grande Pêche, quai de la Roncière

A Vendre

Une bicyclette pour dame

S'adresser à *Mlle Henriette Paturel*

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

Abbé Marcel BURET, professeur au collège, ST DIZIER (HTE-MARNE)
France

désire recevoir timbres, même communs, de St Pierre et Miquelon par
toutes quantités.

Envie France et Colonies, -- Echanges sérieux et honnêtes.

Toujours valable.

A VENDRE **Une maison, rue Gervais**

S'adresser à Madame Rochard.

Cadeau. -- « Et que donneras-tu à ton petit frère comme cadeau de tête ? -- Je ne sais pas encore. L'année dernière, à cette époque je lui ai donné la roucole. »

Petit questionnaire social. -- Qu'appellez-vous un homme gênant ?
— Celui qui ne se gêne pas.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.**Pierre LE TIEC**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-RestaurantM^{me} Cadet - Echeverry.
Quai de la Roncière.**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOONY, rue Borda

Épicerie - Lioceurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER FrèresBoucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fourisseur des navires**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

PAR LES FROIDS**LES PLUS RIGOUREUX
... demeurez belle !**

La Crème SIMON constitue pour l'épiderme le moyen de protection le plus efficace contre le froid.

Appliquée après les ablutions sur la peau encore mouillée, elle pénètre en profondeur, et confère aux tissus une souplesse et une résistance extraordinaires. Grâce à elle, plus de rougeurs, de crevasses ni d'engelures. Elle est le secret des saines carnations.

Les poudres SIMON existent en 7 nuances. Pures, impalpables, adhérentes, elles nimbent délicieusement le visage, sans jamais l'irriter.

**LA CRÈME SIMON
LES POUDRES SIMON**